SYAHA CAPITAL SA

Société Anonyme au capital social de 500 000 Dinars Tunisiens
Siège Social : Immeuble Lira, Avenue de la Bourse, 1053-Tunis, Tunisie
Agrément du CMF n° 37 du 26 Septembre 2013

SYAHA CAPITAL SA ayant pour objet la gestion de Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR) créés par l'article 22 bis du Code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 telle que complétée par les textes subséquents et les fonds d'amorçage créés par l'article 1ier de la loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005, porte à la connaissance du public et de ses actionnaires qu'en date du 11 mars 2015 elle a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier pour le changement du délégataire administratif et comptable .

Par conséquent le Cabinet **MS LOUZIR/ DELOITTE** est nommé en tant que délégataire administratif et comptable en remplacement de la société SWICORP SA.